

**L'ACTUALITÉ DE VOTRE
SECTEUR D'ACTIVITÉ**

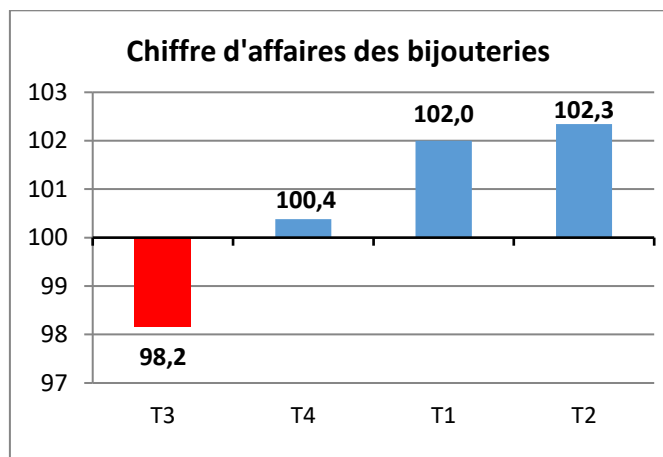


BIJOUTERIE

3ÈME TRIMESTRE 2019

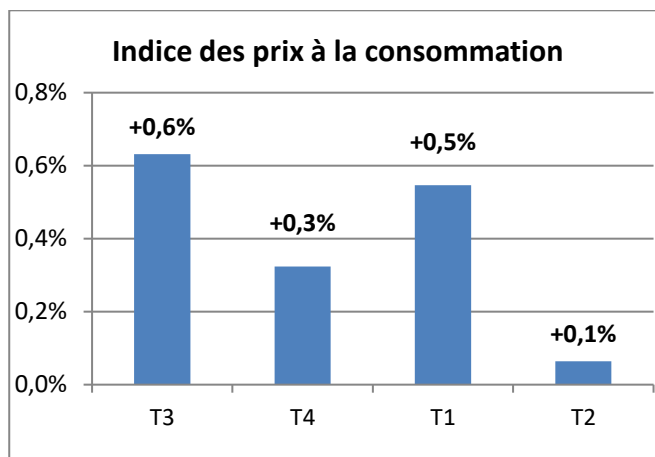
Les chiffres clés du secteur

Indice de chiffre d'affaires de commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé (NAF 47.77Z) - Base 100 au trimestre t-4.



Source : Statexpert / Environ 900 entreprises selon les trimestres.
Lecture du graphique : l'indice 102,3 de T2 2019 traduit une hausse du chiffre d'affaires de +2,3% par rapport au deuxième trimestre 2018.

Indice des prix des articles de bijouterie-horlogerie (nomenclature COICOP 12.3.1) - Evolution en glissement annuel.



Source : INSEE - Les indices de prix à la consommation ont été revus en 2016
Lecture du graphique : en T2 2019, les prix des articles de bijouterie et horlogerie ont augmenté de +0,1% par rapport au deuxième trimestre 2018.

L'actu économique du trimestre

Le chiffre d'affaires

Nouvelle hausse du chiffre d'affaires des professionnels de la bijouterie.

- Après plusieurs trimestres difficiles, les entreprises du commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie ont relevé la tête depuis la fin d'année 2018. Au cours du deuxième trimestre 2019, les professionnels du secteur ont confirmé leur rebond, avec une hausse de leur chiffre d'affaires de +2,3% par rapport au deuxième trimestre 2018.
- In fine, sur les douze derniers mois, l'évolution du chiffre d'affaires des professionnels du secteur a atteint +0,7%, soit plus ou moins la même chose que l'évolution de l'indice des prix sur la période.

Les prix à la consommation

Des prix quasi-stables dans le secteur de la bijouterie-horlogerie.

- L'indice des prix à la consommation dans le secteur s'est stabilisé. En effet, au deuxième trimestre 2019, la hausse a été de +0,1% par rapport au deuxième trimestre 2018 ; c'est moins que ce que l'on observait durant les trimestres précédents.
- In fine, sur les douze derniers mois, la croissance de l'indice des prix est de +0,6% dans le secteur, ce qui est

légèrement inférieur à la hausse de l'indice général des prix sur la période.

Les chiffres clés de la profession

Selon le dernier baromètre mensuel (septembre 2019) publié par le Comité Francéclat, il ressort que :

- Le chiffre d'affaires de l'horlogerie-bijouterie est en hausse de +1% sur un an. Toutefois, sur les huit premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires de la bijouterie-horlogerie est stable par rapport à la même période de 2018.
- En ce qui concerne la vente de bijoux en or, la forte hausse du prix moyen (+2%) a compensé la légère baisse des quantités vendues (-1%). In fine, le chiffre d'affaires en valeur de ce type de produits a progressé de +2% sur les huit premiers mois de l'année.
- En ce qui concerne les autres bijoux, les prix et les quantités vendues se sont tous les deux repliés de 1% en août 2019. Et, sur les huit premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires des autres bijoux est en repli de -2%.
- En ce qui concerne les réseaux de distribution, une certaine dichotomie demeure entre les bijoutiers dans les centres commerciaux, qui ont fortement progressé, et les grandes surfaces qui sont en net repli. Quant aux autres types de distributeurs, ils ont vu leur chiffre d'affaires rester stable sur la période.

L'actu juridique, fiscale et sociale

■ Juridique

Statut du conjoint du chef d'entreprise (et du partenaire lié au chef d'entreprise par un PACS). Un décret renforce la protection du conjoint du chef d'entreprise familiale en rendant obligatoire la déclaration de son activité professionnelle régulière au sein de l'entreprise. Le décret supprime par ailleurs les conditions de seuil pour l'accès au statut de conjoint collaborateur.

■ ■ Fiscale

Projet de loi de finances pour 2020. Ce dernier contient un certain nombre de mesures :

- Pour les particuliers, avec notamment la transformation du crédit d'impôt transition énergétique en prime.
- Pour les entreprises, avec la modification de la TVS (Taxe sur les véhicules des sociétés), la diminution du taux de remboursement de la TICPE (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) pour le transport routier, la simplification de la TVA à l'importation...

Plans d'épargne retraite. Le régime fiscal des nouveaux PER, qui remplacent ou modifient les dispositifs PERCO, PERP et « Madelin » a été fixé par une ordonnance du 24 juillet 2019.

■ ■ ■ Sociale

L'actu du secteur

■ L'actualité du secteur

L'upcycling (« surcyclage » en français), une nouvelle tendance en bijouterie ?

- L'upcycling (« recyclage vers le haut ») est une tendance de recyclage de plus en plus prisée, qui s'inscrit dans une logique écologique, mais aussi économique. Les éléments et matériaux récupérés sont en effet transformés en produits de qualité, avec une valeur supérieure à celle d'origine.
- Le monde de la bijouterie ne fait évidemment pas exception à la règle, avec de superbes créations réalisées à partir d'anciennes pièces, d'objets divers et de matériaux censés finir à la poubelle.

Contrefaçon : le secteur de l'horlogerie bijouterie-joaillerie fortement impacté.

- L'EUIPO évalue à 83 milliards d'euros les pertes annuelles dues à la contrefaçon dans l'Union européenne à 28 (incluant le Royaume-Uni).
- Neuf secteurs sont particulièrement impactés. Parmi ces derniers, arrivent en tête la « bijouterie-joaillerie

Convention collective nationale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie. Les dispositions de l'accord du 12 mars 2019 relatif à la désignation de l'opérateur de compétences sont rendues obligatoires, pour tous les employeurs et tous les salariés compris dans le champ d'application de la convention collective nationale de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie.

Résiliation des contrats de complémentaire santé.

- Une loi publiée en juillet 2019 (et qui entrera en vigueur au plus tard le 1^{er} décembre 2020) permet aux employeurs comme aux particuliers de résilier leur contrat de complémentaire santé sans délai à partir de la deuxième année, sans frais et sans pénalité.
- La résiliation interviendra un mois après sa notification, alors, qu'actuellement, la résiliation ne peut intervenir qu'à l'échéance de la date anniversaire de la signature du contrat (sauf exceptions).

Code du travail.

- Une ordonnance permet notamment au conjoint du chef d'entreprise ayant le statut de conjoint collaborateur d'être désigné maître d'apprentissage.
- Elle prévoit également que le salarié ne perd pas ses heures de DIF au 1^{er} janvier 2021 à condition de les avoir inscrites sur son compte personnel de formation au plus tard le 31 décembre 2020.

et montres » (13%), talonnée de près par la maroquinerie (12,7%).

- La France, avec 9,4 milliards de pertes financières directes et indirectes est le deuxième pays le plus concerné derrière l'Italie (12,9 Mds €).

Lancement du programme ASSURE.

- Initié par l'Association des Producteurs de diamants (DPA), en collaboration avec le laboratoire indépendant américain UL, le Programme ASSURE a développé une méthode universelle standardisée afin de tester la performance des instruments de vérification des diamants (pour permettre de différencier les diamants naturels des diamants synthétiques).
- L'objectif du Programme ASSURE est de permettre à l'ensemble des acteurs du marché, d'identifier les équipements et méthodes les plus adaptés à leurs besoins de façon à se prémunir et prémunir leurs clients contre la contamination involontaire de leurs stocks de diamants par des diamants synthétiques.